Commune de Bellefeuille-sur-Seille

DICRIM

Document d'information communal sur les risques majeurs. Édition d'octobre 2026. À conserver.

Le mot du maire

Notre commune est exposée à quelques risques naturels et technologiques. Ce document vous dit lesquels, comment vous serez alertés et quels gestes adopter. Lisez-le en famille et gardez-le à portée de main : en cas de crise, les bons réflexes sauvent des vies.

Comment serez-vous alertés ?

- FR-Alert : un message s'affiche sur tous les téléphones portables présents dans la zone, avec un signal sonore, même en mode silencieux.
- L'appel téléphonique de la mairie : inscrivez-vous en mairie pour recevoir un message vocal ou un SMS.
- Les élus et les sapeurs-pompiers passent dans les rues concernées, au porte-à-porte si nécessaire.
- Le bandeau d'alerte en haut du site de la commune.

Les consignes communes à tous les risques

- Mettez-vous à l'abri et restez informé (radio, site de la commune).
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école : les enseignants les mettent en sécurité.
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence, pour laisser les lignes aux secours.
- Préparez un kit d'urgence : lampe, radio à piles, eau, médicaments, copies des papiers importants.

Inondation : la crue de la Seille

La Seille peut sortir de son lit après de fortes pluies, surtout en hiver. Sont concernés : le chemin du Moulin, le camping, la rue de la Seille et le chemin des Prés.

- Avant : surveillez la vigilance crues ; montez au premier étage les objets de valeur ; garez votre véhicule hors de la zone.
- Pendant : coupez le gaz et l'électricité ; ne descendez pas dans les sous-sols ; ne traversez jamais une route inondée, à pied ou en voiture.
- Après : aérez, désinfectez, ne rétablissez le courant que sur une installation sèche.

Tempête et orages violents

- Rentrez les objets qui peuvent s'envoler, évitez les déplacements, éloignez-vous des arbres et des lignes électriques.
- En cas de vigilance orange ou rouge, la mairie ferme le city-stade, l'aire de jeux et le camping.

Retrait et gonflement des argiles

Le sol argileux de la commune se rétracte en période de sécheresse et gonfle à la pluie, ce qui peut fissurer les maisons. Avant de construire ou d'agrandir, une étude de sol est obligatoire dans les zones concernées. Signalez toute fissure nouvelle en mairie : elle sert au dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Transport de matières dangereuses

Des camions-citernes traversent la commune par la route de la Vallée. En cas d'accident : éloignez-vous, enfermez-vous dans un bâtiment, fermez portes et fenêtres, coupez la ventilation, ne fumez pas.

Le lieu d'accueil

En cas d'évacuation, la population est accueillie à la salle Jean-Moulin, rue de l'École. Le plan communal de sauvegarde (PCS) organise l'action de la mairie ; il est consultable en mairie.

Les numéros utiles

- 112 : numéro d'urgence européen
- 18 : sapeurs-pompiers ; 15 : SAMU ; 17 : police et gendarmerie
- 114 : urgences pour les personnes sourdes ou malentendantes, par SMS
- Mairie : 03 53 01 12 34

Pour en savoir plus

- Géorisques : georisques.gouv.fr (les risques à votre adresse)
- Vigicrues : vigicrues.gouv.fr
- Vigilance météo : vigilance.meteofrance.fr

Document de démonstration. Bellefeuille-sur-Seille est une commune imaginaire : ce DICRIM est inventé. Seuls les numéros d'urgence nationaux et les sites de l'État cités sont réels.